

Marcillac-Val de Livenne le 14 Juin 2026- Salle Pierre Régère

PV Assemblée Générale ACCA Val de Livenne

Avant d'ouvrir la séance, le président de l'ACCA Val de Livenne Frédéric Marcheguy rend un hommage à Monsieur Alban Macaud, chasseur assidu passionné de tout temps à Marcillac. Une minute de silence est observée en sa mémoire par tous les chasseurs, propriétaires, élus présents.

Début de séance 9h15.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président Frédéric Marcheguy porte à la connaissance de l'assemblée, son acquisition de trois parcelles indépendantes de bois chassables sur la commune de Marcillac Val de Livenne dont l'acte notarié d'achat a été signé le 12 juin 2026. Rappelant ainsi sa conformité au statut:

ARTICLE 5

Adhésions

Est admis à adhérer à l'Association Communale de Chasse Agréée avec les droits et obligations définis aux articles ci-après le titulaire du permis de chasser valide :

7) acquéreur d'un terrain soumis à l'action de l'association et dont les droits de chasse qui y sont attachés ont été apportés à cette association à la date de sa création.

Par conséquent, le président dit qu'il peut prendre part au vote et se présenter à l'élection du conseil d'administration de l'ACCA Val de Livenne, lors de cette assemblée générale.

Une voix s'élève contre ce fait, celle du secrétaire Laurent Charles qui mentionne que pour lui, la date des acquisitions de ces parcelles de bois ont été faites trop tardivement et qu'il aurait fallu que Frédéric Marcheguy fasse sa demande de propriétaire avant le 1er Avril.

Le président Frédéric Marcheguy précise que son cas a été évoqué il y a plusieurs mois avec le directeur juridique de la FDC33 confirmant la légalité, à effet immédiat, de l'adhésion à l'ACCA le jour de l'acte notarié.

Selon l'ordre du jour:

Le secrétaire Laurent Charles fait lecture du PV de l'AG du 06 juin 2025 pour son approbation. **Adopté à l'unanimité.**

Lecture est faite de tous les comptes rendu de réunion du Conseil d'administration pour la saison 25/26. Pas de question de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Bilan moral 2025/2026.

Le président Frédéric Marcheguy met en avant une saison atypique avec un bon début de saison mais qui va très vite s'ennuager toujours à cause du même sujet!

Les effectifs:

110 cartes attribuées, dont 73 Communaux et 37 Hors commune.

4 Nouveaux Jeunes permis, toutes des chasseresses!

Félicitations à Esméranda Macaud, Clara Dupuy, Gwendoline Thibeaudeau et Clara Mamert comblant partiellement la diminution des effectifs. Pour rappel 116 cartes en 2024/2025.

Petit Gibier:

Une commission dont j'en suis le responsable qui a su se mobiliser pour le réensauvagement des perdrix et l'aménagement du territoire.

Le 13 Août réception des 200 perdreaux par Guy Vinsonneau, Rémi Chapelain, Eric Bourdelais, William Bardin, Guy Lhoumeau, Serge Morillon, Daniel Lamoureux, Stéphane Gagnerot, Stéphane Ducout, Tony Macaud, Frédéric Marcheguay...

Sous le contrôle du technicien de la FDC33 qui au passage a été agréablement surpris de la mobilisation des chasseurs de l'ACCA Val de Livenne.

380 perdrix et 440 Faisans sur la saison

10 Trio de faisans reproducteurs en février.

Lièvres: population stable, les prélèvements restent stables, la présence du lièvre se tient en bonne forme sur le territoire, peut-être grâce au PMA et au 3 jours de chasse/semaine autorisés....

Migrateurs: Grives, Alouettes, Palombes, passage très moyen voir médiocre...

Bécasse, pour la 5ème saison consécutive de très bon niveau. Excellent sur le plan national ...

Gros Gibier/Renard/Battues

Responsable Principal Tony Macaud + délégation chef de battue, Romaric Morillon, Christophe Lebeury.

Chevreuil: AF/AP, merci aux tireurs qui sont venus en appui des battues.

Le plan de chasse de 60 bracelets a été réalisé, avec toujours des difficultés sur la régularité en présence des chasseurs lors des battues du samedi matin. Merci aux Meutiers et aux responsables sur l'organisation de ces samedi.

28 Février dernier jour de battue chevreuil conclu par un repas/casse croûte offert par la caisse buvette et cotisations des chasseurs, avec les participants assidus présents....

ESOD - Renard: 5 battues réalisées avec Florent Caillé. Le président met en avant la qualité des prestations du meutier Florent Caillé. Il recommande aux chasseurs d'être plus nombreux aux battues renard.

13 prélevés + 2 bord de route connus

- Opération Corneilles en protection des culturesensemencés à l'automne (Colza Larreur) Menateau, les Roussets. Deux chasses ont été réalisées à l'automne avec une douzaine de prélèvements limitant ainsi les dégâts par la présence nombreuse de corneilles sur les terres cultivées.

Sanglier: 59 prélevés. Début de saison difficile jusqu'à fin Octobre (secheresse qui perdure, chaleur pour les chiens, présence de sanglier diffuse, ect....) créant des tensions au sein de quelques chasseurs/membres du CA revendiquant qu'il fallait arrêter de chasser en semaine et que le peu de sanglier qu'il y avait, fallait les préserver!

Lorsque la pluie de Novembre est apparue et la baisse des T°, les chasses sont devenues plus intéressantes.

20janv2026, requête de Anthony Larreur auprès de la FDC33 suite aux dégâts récurrents dans les cultures et prairies, pour mettre sur pieds une battue commune avec Reignac/Donnezac/Val de Livenne.

Battue réalisée le samedi 07 mars 2026.

Le président met en avant l'excellente coopération entre les trois ACCA et d'un commun accord avec les différents responsables permet d'entrevoir d'autres battues communes les prochaines saisons....Il souligne aussi de biens meilleures relations avec le nouveau président de Donnezac que par le passé. L'entente avec Reignac reste toujours très cordiale.

Mars a été un mois copieux en présence et prélèvement sanglier sur le territoire révélant ainsi que les arguments (déstabilisants l'ACCA) d'octobre ne tenaient pas la route....

Et la Sécurité !!!

Si 2024/2025 avait été mise en avant sur les progrès réalisés en matière de sécurité, 2025/2026 a vu l'ACCA régresser très fortement...Le président prend à témoin tous les participants à cette AG pour insister sur le respect des règles de sécurité et se montrer ferme à l'avenir sur les sanctions disciplinaires envers quelques chasseurs qui ne les respecteraient pas.

29Mars a été la dernière battue de la saison, conclue par un repas/barbecue organisé par Tony, Elodie et Christophe Lebeury sous le signe de la convivialité et de la bonne entente des acteurs présents ce jour là. Repas offert par la caisse buvette et cotisations des chasseurs.

Le bilan moral est mis à l'approbation. **Adopté à l'unanimité**

Bilan financier.

Le trésorier Stéphane Ducout distribue sur papier à l'assemblée le bilan financier de la saison écoulée (compte arrêté au 31 mai 2026). Il apporte toutes les précisions sur les justificatifs des dépenses comme des recettes de chaque rubrique.

Les comptes sont à l'équilibre et respectent le prévisionnel présenté la saison dernière.

Le vérificateur aux comptes Jean-Luc Seube confirme la bonne tenue des comptes de l'ACCA en soulignant le très bon travail du trésorier.

Pas de commentaire de l'assemblée, le bilan financier est mis à l'approbation.

Adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel 2027/2028

Le trésorier distribue sur papier le budget prévisionnel et le commente. Il souligne l'augmentation du prix des bracelets chevreuils et sanglier, ainsi que la cotisation fédérale dans les dépenses.

Pour les recettes, il anticipe avec une augmentation du prix des cartes compte tenu de la suppression définitive de la subvention 3€/chasseur et de l'aide directe 240€ de la FDC33.

Le budget prévisionnel est mis à l'approbation. **Adopté à l'unanimité.**

Modifications des statuts (Art 6, Adhérents annuels détermination du %).

Compte tenu des nombreuses demande de carte "chasseur extérieur annuel" faites avant le 1er avril et acceptées par le CA, le président Frédéric Marcheguay, sous les recommandations de la FDC33 pour se mettre le plus possible en règle avec les statuts, propose de passer de 10% à 25%.

Après quelques questions de l'assemblée, la modification est mise à l'approbation.

1 abstention

Adoptée à la majorité

Modifications du RIC (tarifs des cartes, annexe annuelle 26/27).

Article 2; organisation interne de l'association, point 22.

Rajouter au paragraphe existant:

La somme de 10€ sera demandée pour chaque chasseur/saison participant aux battues lors de la délivrance des cartes de chasse . En cas d'épuisement total de cette caisse en cours de saison, un complément sera demandé aux chasseurs de battues.

Mis au vote: 1 abstention, Adoptée à la majorité.

Article 2; organisation interne de l'association, point 27.

Rajouter au paragraphe existant:

1. Les modalités d'attribution de ces cartes figurent dans l'annexe annuelle.
Elles ne pourront être attribuées que sous forme de parrainage .

Mis au vote: Adoptée à l'unanimité

Annexe annuelle-Saison 2026/2027

Nominations et Tarifs des cartes.

Mis au vote: Adoptée à l'unanimité

Préparation de la saison 26/27

A l'identique de la saison antérieure (petit gibier, aménagement du territoire,gros gibier,ect...)

Questions diverses

Monsieur Raclet Michel chasseur propriétaire demande s'il est possible de ne pas attribuer une carte de chasse de l'ACCA Val de Livenne aux chasseurs disposant du droit de chasse dans les différentes chasse gardée (Espiot, Guesdon).

Le président répond qu'il n'est pas possible de refuser une carte de chasse à un membre de droit ou son descendant.

Monsieur Philippe Macé demande s'il est possible de pratiquer l'affût sur sanglier.

Le président répond que seul cas exceptionnel de dégâts avérés, cette pratique serait utilisée.

La chasse en battue collective aux chiens courants reste prioritaire en accord avec les chefs de battue.

Elections: Renouvellement intégral du conseil d'administration

10 Candidats, 120 bulletins de vote, tous exprimés.

Nombre de voix:

Rémy Chapelain 109, Frédéric Marcheguay 106, Tony Macaud 102, Daniel Steindorf 101, Elodie Durand 98, Christophe Lebeury 97, Cédric David-Pasquier 96, Gwendoline Thibeaudeau 96, Romaric Morillon 93, les neufs premiers sont élus au conseil d'administration.
Laurent Charles 23

La séance se termine à 12h45 et l'ensemble des participants sont invités au verre de l'amitié à la cabane de chasse.

Le Président
Tony MACAUD

Le Secrétaire
Frédéric MARCHEGUAY

